

Alès le 3 novembre 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
55, rue de Varennes
75008 PARIS

Monsieur le Premier ministre, *Cher Jean,*

Suite aux mesures de confinement que vous avez décidées à compter de vendredi dernier, 30 octobre, mesures que nous soutenons au regard de la situation sanitaire de notre pays, nous souhaitons vous faire part de notre grande inquiétude quant à la fermeture des commerces de proximité, dits « non essentiels ».

Si nous n'avons pas souhaité, comme l'ont fait d'autres élus locaux, prendre, contre votre décret, un arrêté pour permettre l'ouverture de ces commerces, nous souhaitons néanmoins qu'ils puissent rapidement rouvrir, et ce avec des mesures barrières renforcées. Nous pensons, en effet, comme beaucoup de spécialistes, que le virus se propage plus facilement dans des grandes surfaces bondées que dans de petits commerces de proximité.

Suite à de nombreuses rencontres avec des commerçants ces derniers jours, je peux vous dire que les mesures de soutien décidées par votre gouvernement sont globalement approuvées mais qu'elles ne semblent pas être suffisantes pour compenser la perte de chiffre d'affaires estimée pour ces prochains mois. Si les mesures de chômage partiel sont appréciées, le problème des charges fixes, loyers et traites principalement, va à court terme les mettre à mal. Concernant le PGE, il a été généralement consommé lors du premier confinement.

Vous ne pouvez pas ignorer, Monsieur le Premier ministre, que de nombreux bailleurs dans nos communes « à taille humaine » sont de petits propriétaires dont les ressources proviennent principalement des loyers. Il leur est donc impossible de ne pas percevoir ces loyers, car les 30 % de crédit d'impôt ne sont pas suffisants. Il nous semble donc opportun de revoir cette mesure en accordant, en fonction des revenus des bailleurs, un crédit d'impôt progressif pouvant aller jusqu'à 100 % pour les plus fragiles d'entre eux. Cette mesure serait de nature à inciter plus fortement à la gratuité.

D'autre part, en cas de non-respect du paiement des traites, certains fournisseurs retireront leurs marques pour les prochaines collections, condamnant ainsi l'activité de ces commerçants qui ne pourront alors rembourser le PGE.

Pour votre parfaite information, dans une ville comme celle d'Alès (bassin commercial de 200 000 habitants), le chiffre d'affaires annuel du commerce de centre-ville, d'après l'étude menée par la CCI du Gard, est de l'ordre de 110 millions d'euros, dont près de 35 à 40 % sont réalisés sur les deux derniers mois de l'année. Si l'on retire de ce montant le chiffre d'affaires des commerces « essentiels », donc ouverts, et les ventes en « click and collect », il manquera environ 20 millions d'euros de recettes au 31 décembre. Nous sommes très loin des 10 000 euros prévus...

Si la compensation intégrale semble irréaliste, la seule solution est donc bien une réouverture rapide des commerces « non essentiels » en mesures barrières renforcées.

Les commerçants nous disent également ne pas comprendre que l'on dépense des milliards d'euros d'argent public en chômage partiel, pour « empêcher » les gens de travailler, alors que les mêmes sommes pourraient soutenir le maintien du chiffre d'affaires et préserver ainsi l'emploi. Le soutien à la trésorerie mis en place par l'État et les collectivités, s'il permet de passer cette période difficile, est une mesure qui inquiète les chefs d'entreprises car leur remboursement fragilisera à court ou moyen terme ces entreprises qui ont juste besoin de travailler.

Enfin, afin de réduire la distorsion de concurrence entre le commerce de proximité et les plateformes de vente en ligne, pourquoi ne pas instaurer une TVA à 25% sur les produits vendus sur les plateformes de vente en ligne ?

Monsieur le Premier ministre, le gouvernement d'Edouard Philippe a décidé il y a deux ans de mettre en place un programme d'action « cœur de ville » destiné à sauver nos centres-villes et leurs commerces. Ce programme est en train de porter ses fruits. Il serait dramatique que la terrible période que nous sommes en train de vivre annihile tout ce travail en condamnant définitivement nos commerces de proximité.

Nous mesurons la difficulté de votre tâche, nous savons que vous n'ignorez pas la nôtre. Nous comptons donc sur vous pour remédier à cette situation, tout en poursuivant votre difficile mission de ralentir la propagation de ce satané virus.

Dans cet espoir,

Nous vous prions, d'agréer Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Avec nos sentiments amicaux.

Christophe RIVENQ
Président d'Alès Agglomération
1^{er} Adjoint au Maire d'Alès



Max ROUSTAN
Maire d'Alès
1^{er} Vice-Président
d'Alès Agglomération

